

Bulletin Municipal

St-CHRISTOPHE



Le mot du Maire

N°13 - Décembre 2022

Une Maison Communale

1 - Le projet de Maison Communale, quel qu'il soit, ne peut voir le jour sans l'obtention de subventions car les fonds propres de la Commune n'y suffiront pas, et de beaucoup. La Municipalité se mobilise donc avant tout pour poser des dossiers de financement auprès des administrations dès la fin du mois de janvier 2023 (date limite). Si nous n'obtenions pas des subventions à un niveau suffisant nous serions dans l'obligation de reconsidérer complètement le projet même de Maison Communale : réponse définitive au printemps 2023, au plus tard en octobre.

2 - Néanmoins, une fois les dossiers déposés, nous espérons savoir avant l'automne s'il s'avère que nous avons quelques chances d'obtenir ces subventions, ou pas. Pour ne pas éterniser des délais toujours excessivement longs, nous pourrions alors décider d'aller de l'avant dès le mois de février pour définir différentes hypothèses concrètes, avec l'aide d'une architecte, Claire Vassal, de Laguëpie, ainsi qu'un technicien de la 3CS, Arnaud Vedel. Ces hypothèses nous permettront d'élaborer différents scénarios afin, d'une part, d'adapter les projets par anticipation à des niveaux variables de financement, et d'autre part d'organiser la consultation des habitants.

Des délais excessifs

Vous avez vu au cours de ce dernier trimestre qu'un certain nombre de travaux de chemins et de voirie ont été réalisés. Mais il reste beaucoup à faire en matière de travaux : aménagement d'accès publics aux propriétés, de nombreux fossés à reprendre, traversées de chemins (il est prévu l'installation de revers d'eau), interventions sur les cimetières, sur les églises, sur la Croix de St Dalmaze... Nous attendons et nous relançons sans cesse tous les prestataires, depuis les artisans indépendants jusqu'aux grosses sociétés comme la Colas. C'est un travail permanent de relance, chaque jour répété, et qui finit par porter sur les nerfs !

Ce phénomène actuel de surchauffe économique a provoqué aussi du retard pour les actes notariés, attendus plusieurs mois, ce qui perturbe notre prévisionnel, (par exemple sur le projet de Maison Communale). Actuellement nous attendons aussi l'enregistrement de la modification du tracé du chemin de la Maurélié, et ceci depuis plus de 18 mois malgré nos relances incessantes !

Donc quand vous constaterez des délais excessifs, sachez que la Municipalité ne reste pas passive face à cette situation.

Beaucoup de bénévolat mais ce n'est pas suffisant

La Commune n'a pas les moyens financiers d'embaucher un agent d'entretien, sous peine de renoncer à tout investissement, aussi nous faisons largement appel au bénévolat, à commencer celui des élus. Mais les habitants s'y mettent aussi puisqu'on a vu encore dernièrement plus de 10 personnes, parmi lesquelles des non-élus qui travaillaient sur l'aire de détente du Viaur, où pousse rapidement une belle prairie sous les arbres sauvegardés.

Néanmoins ce bénévolat n'est pas suffisant, et de plus il ne peut pas s'appliquer à tous les travaux. Aussi, en sus des chantiers d'insertion, nous aimerions parfois faire appel à un professionnel polyvalent pour de petits travaux ponctuels, sous statut d'auto-entrepreneur par exemple.



Aire de détente du Viaur



Recensement de la population

En 2023, Saint-Christophe réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.



MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE

Lundi 13h - 17h / Jeudi 8h - 12h

13 Place du 27 août 1876

81190 Saint-Christophe

Téléphone : 05 63 76 92 50

E-mail : saintchristophe.mairie@orange.fr

Site : <https://saint-christophe-tarn.fr>

État civil 2022

Naissance : Siwa ALLEK BORREGO domicilié à Saint-Christophe, le 19 juin à Albi

Mariage : Marine DALBIES et Raymond GRAHAM, le 25 juin 2022

Décès : Roger LAMB de La Maurélié, le 11 avril à Albi



2. **Définir le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Commission Voirie

Dans le souci du maintien en état des routes et des chemins de terre communaux, la commission voirie a suivi de très près les dossiers afin d'obtenir le maximum de subventions, ainsi que le suivi des chantiers pour la réalisation des travaux suivants :

• Réfection des portions de routes intercommunales financées à 100% par la Communauté des Communes (3CS)

Carrefour de la Cruzette	6 351 € TTC
Virage de Narthoux	3 768 € TTC
Points à temps sur l'ensemble	2 214 € TTC
Total	12 333 € TTC

• Chemin de terre (le GR) financé à 100% par le Conseil Départemental

Chemin des Crêtes jusqu'à Rabayrou	6 925,96 €
Chemin des Vignes depuis Narthoux jusqu'à Candour	23 168,45 €
Total	30 094,41 €

• Réfection et entretien des routes à la charge de la commune pour un budget de 30 243 € dont subventions du département de 10 000 €

La route de La Borde	23 418 €
Reste encore les fossés à réaliser	6 825,25 €



Chemin des Vignes

De plus, la commune a fait intervenir le CIAS (Chantier d'Insertion Action Sociale), de la 3CS, avec appui du service voirie, dans le cadre de l'adressage, de l'aire de détente et l'ouverture du

chemin communal dans le prolongement de l'Allée Montarry. Concernant notre suivi de l'implantation des poteaux Fibre, nous avons pu apporter plusieurs améliorations, avant validation définitive, en tenant compte des demandes des habitants.

Compte administratif 2021 et Réalisations provisoires 2022



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RÉALISÉ 2021	PROVISOIRE 2022	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	RÉALISÉ 2021	PROVISOIRE 2022
Charges à caractère général : Eau, électricité, fournitures Entretien bâtiments et voirie, assurances Taxes, frais de communication, affranchissement, sonnerie des cloches, trésorier, fêtes et cérémonies	21 443.89 € 3 683.47 € 14 048.45 € 3 711.97 €	16 481.99 € 5 554.94 € 8 612.56 € 2 314.49 €	Dotations : Dotation Globale de Fonctionnement de l'État Autres dotations FCTVA	67 598.83 € 42 625.00 € 22 732.12 € 2 241.71 €	84 723.30 € 35 541.00 € 47 537.00 € 1 645.30 €
Charges de personnel Salaires + charges (élus + secrétaire)	15 572.52 €	16 830.82 €	Impôts et taxes : Contributions directes Autres taxes Taxes additionnelles aux droits de mutation	42 768.33 € 19 210.00 € 3 553.00 € 20 005.33 €	41 149.71 € 17 060.00 € 104.00 € 23 985.71 €
Charges financières : intérêts emprunt	526.11 €	348.34 €			
Attribution de compensation versée à la Communauté de Communes Carmausin-Ségala	5 726.17 €	6 732.86 €			
Autres charges de gestion courante : Cotisations et participations aux organismes extérieurs (SIVOM, FEDERTEEP, écoles Mirandol et Laguépie) Subventions aux associations Indemnités maire et adjoints et frais de mission Don Ukraine	29 550.61 € 4 891.56 € 1 155.00 € 23 504.05 € --	26 149.36 € 4 998.63 € 3 260.00 € 17 290.73 € 600.00 €	Autres produits : Loyers (logement, terrain) Recouvrement eau et OM Redevance d'occupation du domaine public Remboursement charges personnel et rbts divers	5 538.22 € 4 434.62 € 144.97 € 935.38 € 168.22 €	5 918.62 € 4 278.44 € 88.71 € 964.92 € 586.55 €
TOTAL	72 819.30 €	66 543.37 €		115 905.38 €	131 791.63 €

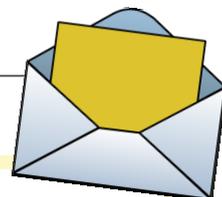


Taxes 2021

Légère augmentation des taux au niveau communal, la taxe sur le foncier bâti passe de 37,53 % à 37,92 % et la taxe sur le foncier non bâti passe de 35,55 % à 35,92 %.

Dépenses investissement 2022 au 16/11/2022

OPÉRATION	COÛT TTC	MONTANT SUBVENTION	FCTVA ATTENDU EN 2023	RESTE À CHARGE
VOIRIE Travaux entreprise MAILLET Travaux entreprise GAUD (à venir)	30 243,25 € 23 418,00 € 6 825,25 €	Conseil Départemental 10 000,00 €	4 961,10 €	15 282,15 €
VOIRIE INTERCOMMUNALE (Communauté de Communes)	12 333,00 € - Virage Narthoux : 3 768 € - Carrefour La Crousette : 6 351,00 € - PATA : 2 214,00 €	Financé en totalité par la Communauté de Communes	0	0
TRAVAUX GR CONSEIL DÉPARTEMENTAL	30 094,41 € - Chemin des Crêtes à Rabayrou : 6 925,96 € - Chemin des Vignes de Narthoux à Candour : 23 168,45 €	Financé en totalité par le Conseil Départemental	0	0
AIRE DE DETENTE DU VIAUR - Travaux entreprise GAUD - Achat 3 tables de pique nique - Installation tables pique-nique	3 532,50 € 1 542,00 € 1 390,50 € 600,00 €	Conseil Départemental 851,40 €	481,05 €	2 200,05 €
ADRESSAGE - Supports, plaques, panneaux - Installation	9 676,41 € 6 676,41 € 3 000,00 €	Conseil Départemental 2 068,10 €	1 095,20 €	6 513,11 €
SOLDE NOTAIRE Vente Daucourt/Commune	10,62 €	0	0	10,62 €
ACQUISITION 2 armoires Mairie	782,28 €	0	128,33 €	653,95 €



MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE
13 Place du 27 août 1876
Le Bourg
81190 SAINT-CHRISTOPHE
Tél : 05-63-76-92-50
E.Mail : saintchristophe.mairie@orange.fr

Saint-Christophe
Le 27 octobre 2022

**Monsieur le Maire
de St-CHRISTOPHE**

à

**Monsieur le Président du
Conseil Départemental du Tarn
Monsieur le Directeur de Tarn Fibre**

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,**

C'est avec beaucoup d'amertume que le Conseil Municipal de Saint-Christophe m'a donné le feu vert pour signer les arrêtés de voirie et de circulation permettant l'implantation de plus de 370 poteaux sur la commune, en particulier le long des routes où il n'y en avait pas.

Le Conseil Municipal a essayé d'engager le dialogue depuis le début de l'année avec le Département et Tarn Fibre, en parallèle d'une démarche citoyenne identique, sans aucun résultat. En particulier, nous n'avons toujours pas compris pourquoi la fibre de Tarn Fibre n'a pas été installée sur les poteaux électriques, à côté de la fibre précédente. En effet, il y avait une Convention entre Tarn Fibre, la SICAE-OYA et le SIERC permettant cet arrangement de bon sens, économe de fonds publics et sans aucune répercussion sur le paysage.

Il se peut d'ailleurs, que vous soyez destinataires de courriers de protestation de certains de mes administrés, eux aussi mécontents ou en tout cas dans l'incompréhension des décisions prises.

Pour terminer cette affaire sur une perspective plus positive, nous souhaiterions que dans l'avenir, des possibilités d'aides aux réseaux souterrains soient proposées aux communes qui le désireraient.

Ce serait notre cas.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président, Monsieur le Directeur**, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Thierry MALIET
Maire de SAINT-CHRISTOPHE**

Copie pour information à :

- Mrs les Sénateurs
- Mme la Député
- Mr le Président de la JCS
- Mrs les Maires de Monirat, Salles sur Cérou,
Le Ségur et Laparrouquial



Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Depuis le mois d'avril 2021, **Maarten Antoon Smit** s'est installé à Rabayrou avec sa compagne **Kiara Van Der Klooster** et leur petit garçon **Elt Smit** qui va bientôt avoir deux ans.

Ce couple arrive de Hollande où Maarten était chauffeur de camions et Kiara travaillait dans un commerce de bijoux. La vie en Hollande était devenue pour eux difficile, l'accès à la propriété quasi impossible au vu des loyers élevés. Aussi, lorsqu'ils sont tombés sur cette belle opportunité d'achat de propriété en France, à Rabayrou, avec de grands espaces, du calme, des bois, une belle nature, ils n'ont pas hésité à sauter le pas.

Maarten et Kiara ont beaucoup de projets à venir...

Ils consacrent cette première année à la réfection de leur maison dans laquelle ils aimeraient pouvoir aménager des chambres d'hôtes. Ils souhaiteraient par la suite créer une petite ferme autour de leur maison où l'on pourrait déguster des plantes comestibles. Un autre projet serait de créer un commerce de vente de plantes dans les environs.

Nous vous l'avions présenté succinctement en 2020, **Anne Lise Goret** projetait de s'installer dans notre commune. Elle a posé ses valises définitivement en 2021 à Jouanens.

Anne Lise Goret est originaire de la région parisienne, mais est rapidement descendue dans le sud. Toulouse, Rabastens, Graulhet... et maintenant Saint-Christophe où elle a décidé de s'installer dans la maison des Belaygues à Jouanens avec sa fille Iris, étudiante.

C'est un corps de ferme où certes beaucoup reste à faire mais le lieu est magnifique et laisse beaucoup de possibilités. Il manque toutefois encore un peu de terrain pour les deux jeunes chevaux avec lesquels Anne Lise n'exclut pas de travailler plus tard dans le domaine thérapeutique (elle est psychologue de formation). Mais à part ça, le chien et le potager ont largement assez de place !

Actuellement, elle est Accompagnatrice pour Enfants en Situation de Handicap à Carmaux dans des classes de collège 'Ulis' (Unités Localisée d'Inclusion Scolaire).

Christine Laforgue cherchait une maison au nord d'Albi où la région en s'éloignant des plaines lui paraissait plus rurale, plus saine. Quand elle a vu que la petite maison en haut de Garrigou était à vendre, elle n'a pas hésité un instant. Tout paraissait lui correspondre, autant la proximité du bourg que la tranquillité du lieu, le jardin, les arbres et l'espace autour. Elle espère se fixer pour de bon dans la commune. Depuis son arrivée elle a déjà créé un grand potager.

Elle est salariée à Albi, mais peut travailler certains jours à distance, ce qu'elle trouve appréciable vu l'éloignement. Elle a d'ores et déjà intégré différentes activités associatives locales.

Mieke et Iewe Hofstede ont décidé de changer radicalement de mode de vie. Ils ont quitté pays, travail salarié et entreprise pour venir vivre en France, où ils ont finalement acheté la grande maison (avec gîte) de Peter Dixon, à la Maurelié. Mieke est thérapeute familiale et matrimoniale et Iewe avait une entreprise de conseil en alimentation du bétail qu'il a cédé à son collaborateur.

Pour le moment, ils font les travaux nécessaires à l'amélioration de leur habitation. Ils ne regrettent rien et s'estiment très heureux de pouvoir vivre si près de la nature - c'est bien plus vallonné qu'aux Pays Bas ! - dans un lieu si magnifique. Ils réalisent qu'ils ont finalement fait eux-mêmes ce qu'ils ont toujours conseillé à leurs deux fils (adultes maintenant) : ne pas perdre de vue ce qu'on a vraiment envie de faire.

Ils ont hâte de s'impliquer dans la vie du village et les diverses activités proposées, et travaillent à améliorer leur français.

Le site internet concernant leur gîte est en préparation. Ils n'ont gardé qu'un petit pied-à-terre aux Pays Bas, et on les verra la quasi-totalité de l'année à Saint-Christophe.



La maison de **Tony Caron** lui vient de sa famille, les « Barria » de Lille-sur-Viaur. Il a intégré cette toute petite maison sur le chemin des Crêtes en mai 2021. Elle est certes petite, mais demande actuellement de gros travaux : le toit en Lauzes pour préserver le patrimoine, l'isolation, les portes et fenêtres à remplacer...

Il est issu de Parisot (Tarn-et-Garonne), a passé des CAP mécanique automobile/moto et motoculture, et se passionne en général pour tout ce qui fonctionne avec un moteur.

Il avait une petite entreprise de mécanique motoculture à Perpignan, mais avec le changement climatique, la zone a été classée inondable et il a été obligé de renoncer à son garage, et même de repartir. Un ancien accident de moto l'a obligé à arrêter les championnats de France de motocross, ce qu'éventuellement il reprendra un jour.

Mais pour le moment, il s'occupe des travaux et des quelques réparations qu'on lui demande. Et il écoute de la techno !



Atelier d'écriture à Saint-Christophe

Pour la seconde année consécutive, l'association « Les Rencontres de St Christophe » accueille à la salle associative du village un atelier d'écriture animé par Leslie Lagarde de « Plumes en Ségala », un samedi matin par mois de 10h à 12h.

La demande de renouveler l'expérience en juin 2022 a été forte et c'est avec un plaisir non dissimulé que notre aventure avec les mots se poursuit avec de nouveaux inscrits en ce début de saison. C'est donc un groupe d'une dizaine de personnes qui va se retrouver jusqu'à juin 2023.

Durant ces rencontres, nous allons jouer avec les mots en suivant le cadre proposé par Leslie dans le respect de l'autre, l'écoute, l'apaisement et beaucoup de rires. Il n'y a pas d'enjeux, de compétition, il s'agit d'un temps de détente personnelle où chacun va à son rythme et en fonction de son humeur.

Nos écrits peuvent être répertoriés si on le souhaite par l'animatrice ; et à la fin de l'année, elle propose un recueil de tous les textes élaborés durant les séances. Ce qui permet d'avoir un souvenir des moments passés ensemble.



Lecture de poésies avec Leslie

Le printemps des poètes, cette année, a pour thème *frontière* et nous serons certainement amenés à surfer sur ce thème.

Activité cynégétique de la société de Chasse de Saint-Christophe

La société de chasse de St Christophe qui existe depuis plus de 50 ans compte aujourd'hui 28 adhérents, dont 2 chasseresses.

Dans ces adhérents, une partie de nous chasse le petit gibier et les autres le grand gibier.

Pour la chasse du grand gibier : nous sommes regroupés depuis plus de 10 ans avec les communes de Laparrouquial ainsi que Lacapelle-Ségalar et St Martin-Laguépie (territoire limitrophe).

Pour le petit gibier : ce sera principalement le lièvre, les faisans et la bécasse.

Dans les espèces chassées en battue : nous trouvons le sanglier, le chevreuil et les grands cervidés.

Pour le lièvre, les bécasses, le chevreuil et les cervidés, chaque année en fin de saison de chasse sur notre commune, plusieurs comptages nocturnes sont réalisés avec la fédération des chasseurs du Tarn, afin de déterminer l'évolution des populations. Cela permet d'attribuer un quota d'animaux à prélever dit « plan de chasse » pour l'année suivante.

Les populations de ces 4 espèces se portent très bien et sont en équilibre avec les potentiels d'accueil du milieu. C'est la conséquence directe d'un territoire adapté et d'une gestion rigoureuse des prélèvements par les chasseurs qui

sélectionnent les tirs en fonction de l'âge, du sexe de ces espèces et des objectifs départementaux.

- **Le chevreuil :** la chasse du Brocard a lieu en période estivale à « l'approche ou à l'affût ». Les Chevettes et les jeunes sont chassés en battue hivernale. 30 animaux sont prélevés annuellement avec 1/3 de mâles, 1/3 de jeunes, 1/3 de femelles. Sur une population recensée de 100 et 150 en fin de chasse et avant reproduction!
- **Le lièvre :** 8 sont prélevés sur 40 recensés en fin chasse.
- **La bécasse** (migrateur) : 10 à 15 oiseaux maximum sont prélevés. Cette espèce est peu chassée. Nous effectuons une dizaine de baguages nocturnes (également avec la FDC81) pour le suivi des migrations vers les pays scandinaves. Elles affectionnent les prairies qui sont leur garde-manger (vers de terre). Leur population hivernale est conséquente.
- **Les grands cervidés** (cerfs, biches, daguet et faon) : ils font actuellement l'objet d'une attention particulière sur notre territoire, par le suivi GPS d'animaux (cerfs et biches) préalablement endormis par fléchage hypodermique. Le but étant de mieux comprendre le développement de cette espèce qui n'est présente, de manière stable, sur notre commune que depuis une dizaine d'années. Nous en recensons aujourd'hui entre 25 et 35 animaux, pour un quota de prélèvement de 3 animaux par an.
- **Le sanglier :** son évolution est encore plus forte et peut occasionner des dégâts sur les prairies. Nous prélevons il y a 20 ans 20 sangliers en moyenne, aujourd'hui 80!. C'est le résultat d'hivers peu rigoureux, de productions forestières abondantes (châtaignes et glands) et de par l'embroussaillage de terrains autrefois agricoles.



La chasse en dehors des questions de gestion et de prélèvement, a toujours permis sur notre territoire un lien social fort, ainsi qu'un mixage des générations, qui permet notamment de faire vivre l'histoire de nos ancêtres, les coutumes, les traditions et notre patois local (patois occitan).

Enfin, au nom de tous les chasseurs nous remercions les propriétaires qui nous ont octroyé leur droit de Chasse.

Association Les Rencontres de Saint-Christophe

« Les Rencontres de Saint-Christophe », association fondée dans les années 80 mais sortie de l'oubli il y a 8 ans, repose sur le principe du partage, de la convivialité, du plaisir à être ensemble.

Pour ce faire, elle met en place chaque premier vendredi du mois, des soirées avec divers thèmes proposés par les adhérents, autour d'un bar associatif.

Concerts, soirées conférence, films documentaires suivi de débats, cafés théâtres, contes, jeux, pétanque, repas partagés,... peuvent en être les supports. Ces rencontres se tiennent dans la salle de la Mairie. Tout y est possible, il suffit de la dynamique des adhérents.

Dans la continuité, l'association organise deux moments forts dans l'année avec le spectacle de Noël pour les enfants et le « Petit Festival de Saint-Christophe » sur une journée début juillet.

L'association crée aussi des rencontres à travers des randonnées à thèmes et des projets sur cette activité (création d'un sentier de découverte, balisage, ...).

Et pour la deuxième année consécutive, l'association accueille à Saint-Christophe un atelier d'écriture animé par Leslie Lagarde de « Plumes en Ségala », un samedi matin par mois de 10h à 12h.



Animation de Noël

Association « les Rencontres de Saint-Christophe »

Contact : Mairie - Le Bourg 81190 Saint-Christophe

Jérôme CATHALA 06 82 23 68 69

lesrencontresdesaintchristophe@netcourrier.com

L'Association Echappée Sonore

Les valeurs et objectifs de l'association

L'association « Echappée sonore » a pour but de proposer diverses interventions musicales et créatives.

Ses objectifs sont de :

- permettre la découverte et l'apprentissage de différentes pratiques musicales,
- accompagner les participants dans la mise en valeur de leur potentiel et de leur créativité,
- créer des moments de rencontre et d'échanges artistiques.

Les intervenants de l'association

MORGANE : diplômée en licence de psychologie, BPJEPS LTP, et bientôt CAP petite enfance. Formation : éveil musical avec "l'asso du son" (Ledergues).

SIDNEY : également diplômé en animation.



Forts de 15 ans d'expérience en accueil d'enfants (animation, direction, coordination...), nous avons depuis quelques années rajouté quelques cordes à nos guitares en amenant la musique

(qui nous suit depuis toujours) dans notre vie professionnelle. Nous avons donc les compétences requises dans l'animation de groupe (adaptabilité, bienveillance et dynamisme) pour amener sereinement la musique au sein de votre structure.

Nous nous attachons à :

- avoir une posture bienveillante en étant à l'écoute et en prêtant attention à la mise en confiance des participants,
- proposer un projet et un environnement adaptés en fonction du public et des structures.

Les ateliers d'éveil musical animés par Morgane

Pourquoi l'éveil musical...

Afin de sensibiliser aux sons et aux rythmes, prendre plaisir et se détendre, profiter d'un moment de convivialité, apprendre à être à l'écoute, prendre confiance en soi, être ensemble et partager, manipuler et découvrir des instruments, découvrir et connaître des termes musicaux.

Comment...

Via des chants, comptines, danses et rondes, jeux musicaux de rythme et d'écoute, manipulation d'instruments, jeux et activités manuelles.

Les ateliers d'écriture et d'expression animés par Sidney

Cet atelier complet rassemble écriture, musique et enregistrement

Jouer avec les mots, imaginer des histoires, raconter son parcours... à travers des exercices ludiques, vous découvrirez des méthodes pour vous exprimer librement au travers de l'écriture. Suite à ça, vous découvrirez les techniques de base de la MAO (musique assistée par ordinateur) et enfin vous goûterez au plaisir du micro avec la phase d'enregistrement.



Contact : Morgane MASALA 06 20 94 34 72

Facebook : Echappée Sonore

Coop de Só : où en est-on ?

Nous sommes aujourd'hui 155 sociétaires : 126 citoyens, 15 entreprises, 12 collectivités et 2 associations.

Avec le parc solaire du Carmausin, les 10 installations de Coop de Só représentent aujourd'hui une puissance de 616 kWc (kilo Watt crête), soit une production annuelle de 770 000 kWh, qui équivaut à la consommation électrique annuelle de 260 foyers de notre territoire .

Tout cela a été possible grâce au partenariat établi avec des communes, des entreprises ou des citoyens qui ont mis à disposition leur toiture ou leur terrain.

C'est aussi avec les citoyens, qui ont mobilisé une partie de leur épargne (en parts sociales ou en comptes courants d'associés) et avec les aides de la Région Occitanie et de l'ADEME, que Coop de Só a pu réaliser 535 000 € d'investissements en 4 ans, qui participent ainsi à la transition énergétique de notre territoire.

Pour aller plus loin, après l'accompagnement des projets d'autoconsommation individuelle et pour répondre à la demande de collectivités et de collectifs citoyens, Coop de Só souhaite conduire de nouvelles opérations en autoconsommation collective...

Une 4^{ème} tranche en 2023 avec 4 nouvelles toitures publiques

Une 4^{ème} tranche est lancée avec 4 nouvelles toitures, mises à disposition par convention avec les communes :

- Almayrac (salle polyvalente),
- Le Ségur (salle polyvalente, préau de l'école et bâtiment communal).



Le Ségur : la salle polyvalente sera équipée d'une installation de 36 kWc

Extension des consignes de tri

1^{er} janvier 2023 : 100 % des emballages et papiers se trient !

Le geste de tri devient plus simple, plus facile.

Le 1^{er} janvier prochain, tous les emballages et tous les papiers devront être déposés dans le bac jaune, grâce à l'extension des consignes de tri. Ainsi, nous pourrions trier tous les emballages métalliques, les briques alimentaires, les cartons et tous les papiers, mais aussi tous les emballages en plastique. Pots de yaourt, barquettes, pots et tubes de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, films d'emballage, blisters, sacs plastiques seront à déposer dans le bac jaune.

Un centre de tri Trifyl nouvelle génération, implanté à Labruguière, accueillera toutes les collectes sélectives pour les trier par matériau et permettre leur recyclage.

Ces nouvelles consignes de tri sont identiques sur tout le territoire français. Où que vous alliez, vous triez tous les emballages et tous les papiers dans un même bac.

En résumé :

Si c'est un emballage ou un papier, direction le bac de tri ! On le trie en vrac, non imbriqué et bien vidé.

LE 1^{ER} JANVIER 2023

**100% DES EMBALLAGES
DANS LE BAC JAUNE!**



© I T E ©

WWW.TRIFYL.FR



DÉCHÈTERIE TRIFYL

Le Ségur - Lieu Dit Le Lacas 05 63 38 23 06

Horaires Mardi et samedi : 9h - 12h / 14h - 18h
Jeudi : 14h - 18h



Carmausin
Ségala

ALMAYRAC - BLAYE-LES-MINES - CAGNAC-LES-MINES - CARMAUX - COMBEFA - CRESPIN - JOUQUEVIEL - LABASTIDE-GABAUSSE - LE GARRIC - LE SÉGUR - MAILHOC - MILHAVET - MIRANDOL-BOURGNOUNAC - MONESTIÉS - MONTAURIOL - MONTIRAT - MOULARÈS - PAMPÉLONNE - ROSIÈRES - SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX - SAINT-CHRISTOPHE - SAINT-JEAN-DE-MARCEL - SAINTE-CROIX - SAINTE-GEMME - TAÏX - TANUS - TRÉBAN - TRÉVIEN - VALDÉRIÈS - VILLENEUVE-SUR-VÈRE - VIRAC

Toutes les informations sont à retrouver sur www.carmausin-segala.fr